

Ecole Pierre Racine
Place Victor Basch
01700 NEYRON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 16. / 06. / 2022.



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale :			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Isabelle ROYET	x		
Maire de Neyron : Christine FRANCOIS	x		
Adjointe aux affaires scolaires : Elodie QUEIREL	x		
Directrice Générale des Services : Cécile MASSOLA	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Stéphanie CHALTON	x		
Christine MULHEIM	x		
Fabienne GOZI		x	
Nicolas MULLER	x		
Aurélia CHARRIER	x		
Nicolas GALOIS	x		
Alain VAISSAUD	x		
Muriel FAURE	x		
Mathieu GAGLIARDI		X	
Un des maîtres du RASED :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Jacqueline BRUNIERE	X		
Nacera SAADA	X		
Laure HOUSEAU	X		
Marjorie PENIN	X		
Aude POTIER	X		
Cécile LOCHE	X		
Lauren MOULINS	X		
Carole GINET	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM :			
Représentant périscolaire :			
D.D.E.N.			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le ...16 / ...06... / ...2022...

Le président de séance,
Isabelle ROYET

Le Maire,
Christine FRANCOIS

Date : 16/06/22

Heure de début : 18h

Heure de fin : 20h

Ordre du jour :

1. Effectifs et répartitions prévisionnelles année 2021/2022

Répartitions prévisionnelles **SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS D'EFFECTIF PENDANT L'ETE :**

26	PS/MS/GS	Stéphanie CHALTON : 10 PS/ 9MS/ 7GS
25	PS/MS/GS	Isabelle ROYET : 10 PS/ 9 MS/ 6 GS
24	MS/GS/CP	Christine MULHEIM : 10 MS/ 6 GS/ 8 CP
25	CP	Nicolas MULLER
20	CE1	Aurélia CHARRIER
28	CE2	Nicolas GALOIS (temps partiel)
24	CM1	Alain VAISSAUD (temps partiel)
22	CM2	Muriel FAURE

Total : **194** élèves

Christine MULHEIM fera classe le matin dans les locaux de la maternelle et l'après-midi dans les locaux de l'école élémentaire.

Les enseignants qui assureront la décharge de direction et les compléments de temps partiel (CE2 et CM1 à 80%) ne sont pas encore connus, pas plus que les jours d'intervention.

2. Projet d'école

Présentation des axes prioritaires du projet d'école :

Axe n° 1 : Améliorer les réussites et réduire les inégalités

- Priorité 1 : travailler davantage la résolution de problèmes
- Priorité 2 : Travailler davantage la compréhension de textes lus, le lexique et la syntaxe

Axe n°2 : Développer les parcours éducatifs de l'élève

- Priorité 1 : Développer l'ouverture artistique et culturelle de l'élève
- Priorité 2 : Eduquer au développement durable
- Priorité 3 : Renforcer les activités physiques et sportives
- Priorité 4 : Inclure chaque enfant pour qu'il trouve sa place

Axe n° 3 : Prendre en compte le climat scolaire et le bien-être à l'école

- Priorité 1 : Maintenir un climat propice aux apprentissages et au bien-être de l'élève
- Priorité 2 : Communiquer avec les enfants et entre enfants en messages clairs

Axe n°4 : Développer les relations avec les partenaires et les familles

- Poursuivre la communication régulière avec les familles (réunions, blogs, ENT, cahier de liaison électronique)
- Poursuivre la communication régulière avec la Mairie

Pour chacune de ces priorités, des actions précises ont été programmées et présentées au conseil d'école.

VOTE du projet : adopté à l'unanimité

3. Bilan de l'année écoulée

- Bilan pédagogie Montessori : ambiance de travail sereine dans chaque classe, autonomie, échanges multi niveaux, chacun évolue à son rythme dans ses apprentissages, épanouissement des enfants.
- Projet danse en partenariat avec le Théâtre ALLEGRO : 8h d'intervention par classe avec une danseuse professionnelle après spectacle « La couleur des émotions » Petit bleu, Petit jaune.
- Projet Forts pour demain : plusieurs sorties au Fort de Sermenaz pour plantations chaque année. L'école s'est engagée avec l'Association pour les 3 prochaines années (toutes les classes)
- Sortie à PE AUGRES : le 4 avril pour les 3 classes maternelles
- UNADEV : le 25 mars dernier, intervention de grande qualité d'une bénévole de l'association pour sensibiliser les élèves au handicap visuel. Pour toutes les classes dès la maternelle, comprendre le handicap et le travail du chien et à partir du CE2, présentation du braille
- Enfance et Partage : le 7 mars dernier, intervention de 2 bénévoles de l'association pour sensibiliser les élèves (tous niveaux) à la maltraitance, comprendre que l'on doit dire « non » dans certaines situations
- Cycle natation pour les classes de CP, CE1 et CM1
- Sortie aux grottes du Cerdon pour les CP et CE1
- Animation sur le tri des déchets, sur la fabrication de papier recyclé pour les classes CP et CE1
- Ateliers robot et programmation : Grâce à la COOP Scolaire, l'école a fait l'acquisition de 12 robots programmables pour initier les enfants à l'activité de codage informatique pour les CP/CE1. L'achat de robots pour les élèves de CE2 à CM2 est à l'étude.
- Réalisation d'un livre par la classe des CP (utilisation d'un traitement texte, dessin sur le logiciel Paint)
- Spectacles à l'Allegro pour toutes les classes
- Sortie à Vulcania le 7 juin dernier pour la classe de CE2
- Projet SOS Planète : (classes de Muriel FAURE et d'Isabelle ROYET pour les MS et les GS : jeu éco responsable pour inciter les enfants et leur famille à adopter les « bons » gestes pour la planète. 5 écoles de la région ont rejoint le projet (cf. www.sosplanete.fr pour ceux d'entre vous qui veulent en savoir davantage)
- Sortie VTT CM2 le 23 juin : fin du cycle vélo. Remerciements de Muriel FAURE aux parents toujours partants qui ont rendu cette activité possible
- Intervention hydro électricité pour les 2 classes de CM1 et CM2
- Classe de découverte sur une semaine dans le Périgord CM1/CM2 : projection du film du voyage scolaire pour les familles le mardi 28 juin
- Permis piéton pour les CE2
- permis internet pour les CM2
- Projet fleuve Rhône pour les CM2
- Projet Fête de la Sciences en cours d'organisation au lycée de la Boisse : octobre 2022.

4. Salle informatique

Les enseignants remercient la mairie pour le travail qui a été fait sur la maintenance des ordinateurs et la remise en état de marche de certains ordinateurs.

La Mairie souligne le fait que de plus en plus de mairies sont victimes de piratage. La vigilance en termes de sécurité internet est nécessaire. Le problème de la maintenance du parc est également à prendre en considération.

Après avoir recueilli les besoins des enseignants, la Mairie étudie actuellement différentes solutions pour améliorer le fonctionnement de la salle informatique. Cela n'est pas simple car la salle n'est pas utilisée de la même manière selon l'âge des enfants.

5. MOBY

Lancé depuis un an, le projet MOBY, proposé par la CCMP, a permis à la commune de NEYRON d'établir un diagnostic en juin 2022 sur la sécurité routière aux alentours de l'école. La mairie va établir un plan d'actions à mettre en œuvre dès la rentrée qui continuera sur plusieurs mois. En projet, il y a le fonctionnement des feux tricolores, la révision des passages piéton et l'ouverture de l'escalier menant rue de la gare.

Encore un grand merci aux parents qui ont fortement participé au questionnaire en ligne et à l'école pour le relai des informations.

6. Recrutement ATSEM (Agent Technique Spécialisé en Ecole Maternelle)

La Mairie vient de recruter Isabelle COEHLO en tant qu'ATSEM à temps plein à partir de septembre.

L'équipe pédagogique remercie la Mairie pour ce recrutement, pour l'examen bienveillant de ses besoins et pour sa réactivité en toutes circonstances.

La Mairie et les enseignantes de maternelle remercient chaleureusement les 2 ATSEM titulaires, Carole MATHIOT et Elisabeth DOS SANTOS, ainsi que Marie PEREZ (qui a effectué le remplacement de Muriel BROYER cette année) pour leur investissement dans le projet Montessori.

3. Cours de danse délocalisés en partenariat avec l'AMD (Académie de Musique et de Danse)

A destination des futurs élèves de MS : Cours de danse délocalisés le lundi dans les locaux de l'école maternelle de 16h30-17h15. S'il reste des places, les cours seront ouverts aux futurs GS. Des flyers vont être distribués aux élèves concernés.

Les inscriptions se feront via le site internet de l'AMD courant juin.

Frais d'inscription : 40 euros. Prix des cours variant en fonction du quotient familial (Cf. site internet AMD)